

Marie Moret à Edmond Turquet, 24 février 1888

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 41 (3)

Collation 1 p. (444r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Edmond Turquet, 24 février 1888,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45243>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [24 février 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Turquet, Edmond \(1836-1914\)](#)

Lieu de destination 11, route de la Révolte, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)

Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

Description

Résumé Marie Moret informe Edmond Turquet qu'elle a répondu à monsieur Lefèvre qu'elle ne peut augmenter le personnel de l'Association.

Notes Lieu de destination : La route de la Révolte est le nom d'une ancienne voie construite pour relier Versailles à Saint-Denis et Compiègne en évitant Paris.

Support

- La copie porte les marques de la correction manuscrite effectuée par Marie Moret sur l'en-tête du papier à lettre de la lettre originale, auquel elle a ajouté « V[eu]ve ».
- La lettre n'est pas de la main de Marie Moret.

Mots-clés

[Compliments](#), [Emploi](#), [Familistère](#)

Personnes citées

- [Association coopérative du Familistère](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Lefèvre \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

44
v.

Guide, Familiste
24 Février 1888,

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai répondu hier à M. Lefèvre que malheureusement nous ne pouvons pas augmenter notre personnel et qu'il n'y a aucun poste vacant dans aucun des services de l'association.

Je le regrette d'autant plus que votre bienveillance est acquise à cet homme.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance des affectueux sentiments auxquels

M. Curquet, Député.

je sens du fond du cœur que mon mari me dit de l'associer près de vous,

Marie Godin